



# CHARTRE GRAPHIQUE ET D'USAGE DE LA CERTIFICATION NF HABITAT

- › Les règles de bonne utilisation
- › Les règles techniques liées à l'affichage
- › Pour vous aider à communiquer

## Vous avez choisi la certification NF Habitat – NF Habitat HQE ? Faites-le savoir !

Faites la différence auprès de vos copropriétaires, en affichant ce repère de qualité connu par près de 80%\* des français sur vos supports de communication. Nous mettons à votre disposition les logos et différents types d'affichages selon les règles de certification :

- › Sur demande dès maintenant auprès du service de communication ou de votre correspondant CERQUAL.
- › Sur le site [www.qualitel.org/professionnels/kit\\_de\\_communication\\_nf\\_habitat](http://www.qualitel.org/professionnels/kit_de_communication_nf_habitat)

Cette charte graphique et d'usage respecte les chartes graphiques de la marque NF d'AFNOR Certification et de la marque HQE de l'Alliance HQE-GBC.

L'usage du logo NF Habitat ou NF Habitat HQE et de ses mentions sont encadrés par ce document qui vous expose les règles d'utilisation. Des contrôles réguliers sont réalisés par CERQUAL Qualitel Certification pour s'assurer du bon respect de la charte graphique et d'usage.

*\*(IFOP - enquête de notoriété NF Habitat - 2019)*

Pour plus de renseignements  
contactez Hélène Thirion  
07 84 38 67 97  
h.thirion@cerqual.fr

## LES RÈGLES DE BONNE UTILISATION DES LOGOS ET DES BANNIÈRES

	EXPLOITATION COPROPRIETE	RENOVATION COPROPRIETE
<b>VOUS ÊTES :</b>	<b>SYNDIC TITULAIRE DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF HABITAT</b>	
	Valorisation de votre engagement*	Valorisation de la gestion d'une copropriété
<b>QUAND ?</b>	Dès la réception du certificat titulaire NF Habitat	Après la réception de l'attestation
<b>QUOI ?</b> (le logo ou la bannière correspondant à la certification concernée : NF Habitat ou NF Habitat HQE)		
<b>OÙ ?</b>	Sur l'ensemble de vos supports de communication et sur les vitrines de vos agences	Sur l'ensemble des supports de communication liés à la copropriété
		<b>COPROPRIETE CERTIFIEE NF HABITAT EN RENOVATION</b> Valorisation de la rénovation globale d'une copropriété Après la réception de l'attestation  

### Vous bénéficiez du label BBC Effinergie Rénovation ou HPE Rénovation ?

→ Il vous suffit d'ajouter sur vos communications le logo du label concerné. L'affichage du label doit être associé à la présence du logo ou de la bannière NF Habitat ou NF Habitat HQE et suivi par la mention « Label en cours d'évaluation » jusqu'à l'obtention du label concerné.

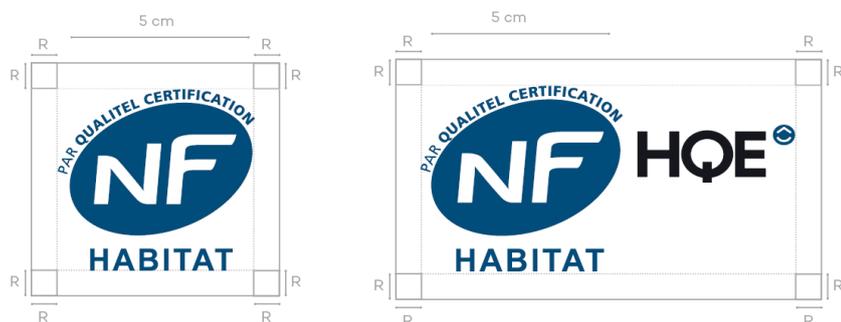
› Les logos des labels et leurs chartes d'usages sont disponibles sur les sites officiels.

\*Le syndic doit préciser clairement le périmètre couvert ou utiliser la mention suivante : « liste des sites et périmètre de l'engagement disponibles sur [nf-habitat.fr](http://nf-habitat.fr) »

NB : Les anciennes bannières décrites dans les versions précédentes de la charte restent valables, il n'est donc pas obligatoire de mettre à jour vos documents déjà édités ou publiés.

# LES RÈGLES TECHNIQUES LIÉES À L’AFFICHAGE

## Les logos



Sur la base d’un logotype de 5 cm (largeur de l’ellipse)

Zone de protection :  $R = 7,5$  mm

Une zone de réserve de 7,5 mm s’applique tout autour du marquage.

La taille minimum en largeur est de 1,5 cm pour le bloc marque NF Habitat et 2,8 cm pour NF Habitat HQE.

Cependant, selon le support, il est possible de ramener cette taille minimum à 1,2 cm et 2,2 cm.

Ce bloc marque s’agrandit et se réduit de façon homothétique.



## Les bannières



Zone de protection

Sur la base d’une bannière de 5 cm de largeur

Zone de protection :  $R = 7,5$  mm

Une zone de réserve de 7,5 mm s’applique tout autour du marquage.

Taille minimale

La taille minimum en largeur est de 3 cm pour la bannière.

Elle s’agrandit de façon homothétique.



Zone de protection

Sur la base d’une bannière de 5,8 cm de largeur

Zone de protection :  $R = 7,5$  mm

Une zone de réserve de 7,5 mm s’applique tout autour du marquage.

## Les couleurs



### Version en couleur

La couleur qui compose le marquage est à respecter scrupuleusement dans toute reproduction.

#### BLEU NF

PANTONE 2955 C  
C100 M35 J00 N50  
R00 V75 B120  
# 004E79



### Version en noir et blanc / gris

Le marquage est utilisé en noir ou en gris lorsque des contraintes techniques d’impression ne permettent pas de l’appliquer dans ses couleurs.



NOIR  
> N100



GRIS  
> N60



## Les interdits



- > Ne pas utiliser le logo ou la bannière en négatif
- > Ne pas utiliser le logo ou la bannière dans d’autres couleurs



- > Ne pas déplacer les mentions associées
- > Ne pas utiliser le logo ou la bannière en couleur sur fond perturbé.



## Les exemples d’affichage



- › Version couleur sur fond blanc, clair ou photo claire
- › Version noire sur fond clair



Le marquage est utilisé en noir ou en gris lorsque des contraintes techniques d’impression ne permettent pas de l’appliquer dans ses couleurs.



- › Version sur fond foncé

Sur un fond foncé, il convient d’utiliser le logo avec filets blancs.



## Règles d’écriture de NF Habitat

### En bas de casse (cas général)

NF Habitat, est écrit en bas de casse lorsqu’il apparaît dans un contenu texte en bas de casse.

NF Habitat  
NF Habitat HQE

### En capitales

NF Habitat, est écrit en capitales lorsqu’il apparaît dans un contenu texte en capitales.

NF HABITAT  
NF HABITAT HQE

## Les bonnes formulations

- › Certification NF Habitat / NF Habitat HQE
- › Marque NF Habitat / NF Habitat HQE
- › Marque de certification NF Habitat / NF Habitat HQE
- › Le syndic de copropriété est titulaire du droit d’usage de la marque NF Habitat
- › Le syndic de copropriété est engagé dans la certification NF Habitat
- › La copropriété est certifiée NF Habitat / NF Habitat HQE
- › La rénovation de la copropriété est certifiée NF Habitat/ Certification NF Habitat / NF Habitat HQE
- › Le bâtiment en copropriété est certifié NF Habitat / NF Habitat HQE

# POUR VOUS AIDER À COMMUNIQUER

## Vous êtes un syndic engagé NF Habitat :

### › pour parler de votre engagement :

Avec la certification NF Habitat, nous vous offrons une qualité supérieure grâce à :

- › Une organisation optimale de votre syndic, adaptée aux objectifs techniques, économiques et environnementaux de votre copropriété
- › Un savoir-faire métier permettant de vous assurer une qualité de service et d'information
- › Un professionnel reconnu et de confiance contrôlé tous les ans par CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur impartial et indépendant

*La certification NF Habitat est délivrée par CERQUAL Qualitel Certification pour le logement collectif et individuel. CERQUAL est mandaté par AFNOR Certification pour délivrer la marque NF.*

### › pour parler d'une copropriété certifiée :

Une copropriété certifiée NF Habitat, c'est l'assurance d'une gestion technique optimisée et d'une qualité globale reconnue. C'est pour vous, des bénéfices concrets au quotidien : maîtrise de votre budget et de vos charges, pérennité du bâtiment, qualité de service et d'information, amélioration de la vie en copropriété et valorisation de votre patrimoine.

La certification NF Habitat atteste de la qualité des parties communes de votre copropriété en prenant en compte la qualité technique du bâtiment et sa bonne gestion par votre syndic. Cette qualité est attestée par CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur impartial et indépendant.

*La certification NF Habitat est délivrée par CERQUAL Qualitel Certification pour le logement collectif et individuel. CERQUAL est mandaté par AFNOR Certification pour délivrer la marque NF.*

## Pour parler de la certification NF Habitat ou NF Habitat HQE pour la rénovation des copropriétés

La certification NF Habitat permet de certifier la qualité et la performance des projets de rénovation de votre copropriété :

- › Amélioration de la sécurité de l'immeuble
- › Meilleure thermique d'été
- › Confort de vie
- › Réalisation d'économies d'énergie
- › Valorisation de votre patrimoine

Associé à la certification NF Habitat Rénovation, le label d'État BBC Effinergie Rénovation peut également être délivré à la copropriété et contribuer à sa valeur verte.

**Le plus NF Habitat HQE :** Avec NF Habitat HQE, vous bénéficiez d'une copropriété performante grâce à des exigences supérieures sur les 3 engagements du bâtiment durable : performance économique, respect de l'environnement et qualité de vie.

*La certification NF Habitat – NF Habitat HQE est délivrée par CERQUAL Qualitel Certification pour le logement collectif et individuel. CERQUAL est mandaté par AFNOR Certification pour délivrer la marque NF et par l'Alliance HQE-GBC pour délivrer la marque HQE.*

Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site [nf-habitat.fr](https://nf-habitat.fr), vous y trouverez tous les bénéfices de la certification NF Habitat !



**NF Habitat, c'est mieux, c'est sûr !**

## À PROPOS DE LA CERTIFICATION

La certification des produits et des services est un dispositif prévu par le Code de la Consommation.

Elle atteste qu'un produit ou un service est conforme à des caractéristiques décrites dans un référentiel et faisant l'objet de contrôles.

Les contrôles sont réalisés par un organisme distinct du consommateur et du professionnel bénéficiaire de la certification, impartial et indépendant, accrédité par le COFRAC\* (Comité Français d'Accréditation), appelé organisme certificateur. La mention à l'accréditation de CERQUAL par le COFRAC est réservée à l'organisme certificateur. Seule la reproduction intégrale des supports émis par CERQUAL, faisant référence à l'accréditation, est autorisée.

Pour l'application des copropriétés en exploitation et rénovation, il s'agit de CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur de l'Association QUALITEL, mandaté par AFNOR certification pour délivrer la marque NF et par l'Alliance HQE-GBC France pour délivrer la marque HQE et par l'Association Effinergie pour délivrer les labels énergétiques et environnementaux et par les ministères concernés pour délivrer les labels d'Etat.

*\* Accréditation COFRAC n°5-0050 – Section certification de produits et services, listes des sites accrédités et portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*